



RAPPORT DES ETATS FINANCIERS 2024 & UTILIASATION DE LA SUBVENTION

Rapport 2024

Chers Partenaires,

Nous sommes ravis de vous présenter notre rapport d'activité au 31 décembre 2024, marquant la clôture des comptes de l'exercice. Conformément à nos obligations légales et statutaires, nous vous transmettons les comptes annuels établis selon les dispositions du Code des obligations.

Ces comptes annuels ne constituent pas seulement une obligation réglementaire, mais ils reflètent également une image fidèle et transparente de la situation financière de notre association. Nous nous engageons à garantir une gestion rigoureuse et responsable, en accord avec les exigences du mandat de prestation de l'action sociale du Canton du Valais.

Dans ce cadre, nos finances sont gérées avec la plus grande prudence et en totale conformité avec les directives cantonales, assurant ainsi une utilisation efficiente des ressources mises à notre disposition. Notre priorité reste de déployer des actions concrètes et durables pour répondre aux besoins sociaux de notre communauté.

Investissements et immobilisations

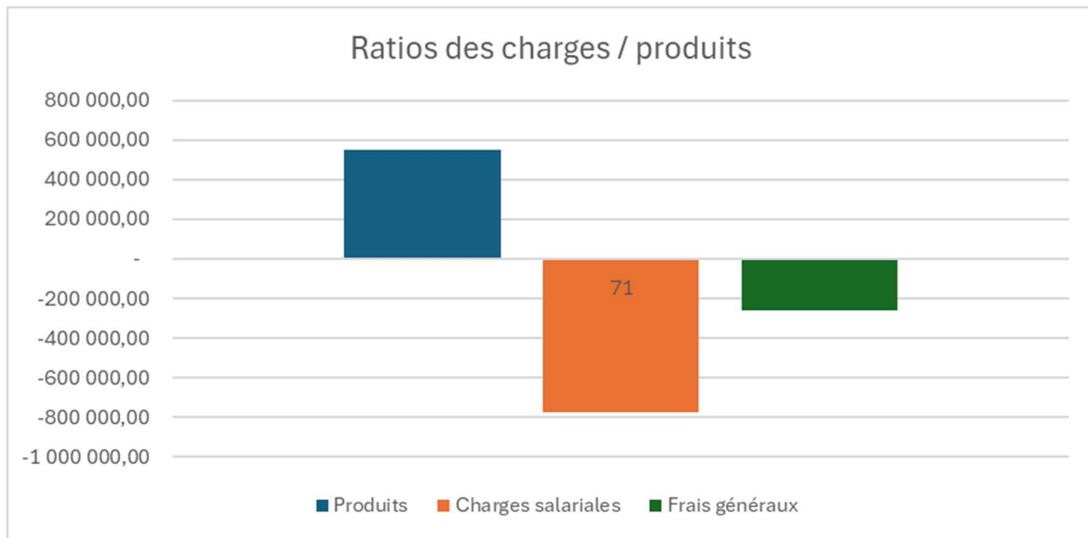
Les immobilisations s'élèvent à CHF 499'537.59 et les actifs circulants à CHF 422'710.96, portant le total de l'actif à CHF 922'248.55. Les dépréciations, conformément aux règles d'évaluation, ont été appliquées de manière cohérente.

Un fonds de rénovation a été constitué auprès de la Raiffeisen en 2023, pour un montant de CHF 49'986.33. En 2024, des travaux urgents ont été réalisés pour un total de CHF 39'664.41. Ces interventions comprennent la réfection d'une salle d'eau, la réparation des Velux côté cuisine et la mise en conformité de la chaufferie. De plus, nous avons acquis des meubles pour l'espace administratif.

Fonds étrangers

Les capitaux étrangers, incluant les donations et dons, s'élèvent à CHF 809'645.85. Le passif de régularisation atteint CHF 11'000.00, tandis que les capitaux étrangers à long terme s'élèvent à CHF 875'935.42. Le capital de l'association est quant à lui de CHF -763'122.97, portant le total du passif à CHF 922'248.55.

Les subventions du fonds du service de l'action sociale ont été comptabilisées au passif en attendant le décompte final de 2024. Après l'approbation de l'État du Valais, ce montant s'élève à CHF 547'440.00.



OBJET ET DURÉE DU MANDAT DE PRESTATIONS

Le foyer de vie « ANAWIM » s'est engagé à atteindre les objectifs définis dans ce mandat sur une période d'un an, du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Mandatée par le DSSC, l'institution a pour mission d'offrir à des personnes présentant un handicap physique, psychique et/ou mental, un cadre de vie familial.

Ce cadre vise à favoriser l'apprentissage de l'autonomie et de l'entraide au travers des activités quotidiennes. Elle propose également une place pour l'accueil temporaire

Personnel 2024

Pour l'année considérée dans le présent mandat, le foyer de vie « ANAWIM » dispose du personnel suivant :

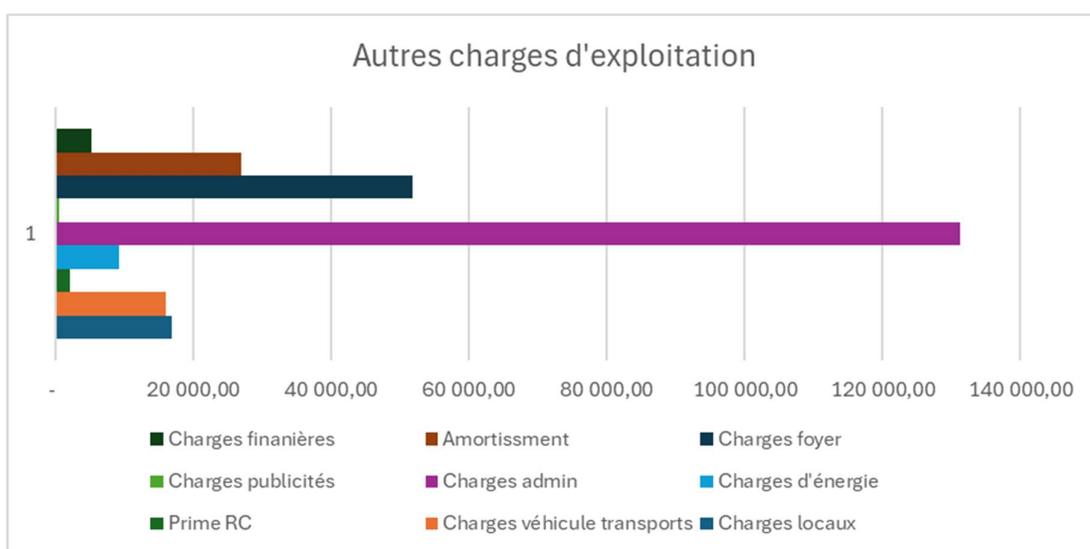
- Responsable de la structure :	100%
- Éducateur HES :	80%
- Assistance socio-éducatif :	330%
- Renfort ASE, ASSC :	110%
- Veilleur - Auxiliaire qualifié (Cours Croix-Rouge) :	100%
- Encadrement spécifique A. V. :	100%
- Intendance :	80%
- Veilleurs :	forfait

En date du 3 mai 2024, la Caisse de compensation du Canton du Valais a procédé à la vérification des salaires versés à nos collaborateurs pour les exercices 2019, 2020, 2021 et 2022. À l'issue de cet examen, le réviseur n'a relevé aucune anomalie.

Utilisation de la subvention

L'utilisation de la subvention a permis d'avoir un flux de trésorerie positive et de pouvoir honorer les charges salariales et les autres frais d'exploitation en temps et en heure.

Les frais généraux sans les amortissements se montent à CHF 259'411.73



Comptes de résultats 2024.

Comptes de résultats 2024			
Charges		Produits	
Charges du personnel	773 084,35	Cotisations /dons	3 969,35
Charges de formations	3 410,00	Factures de prestations	548 149,90
Autres charges d'exploitation	259 411,73		
Charges travaux	69 664,41	pertes de l'exercice	553 451,24
	1 105 570,49		1 105 570,49

Durant l'exercice 2024, l'Association a facturé aux familles des prestations pour un montant de CHF 513'353.80

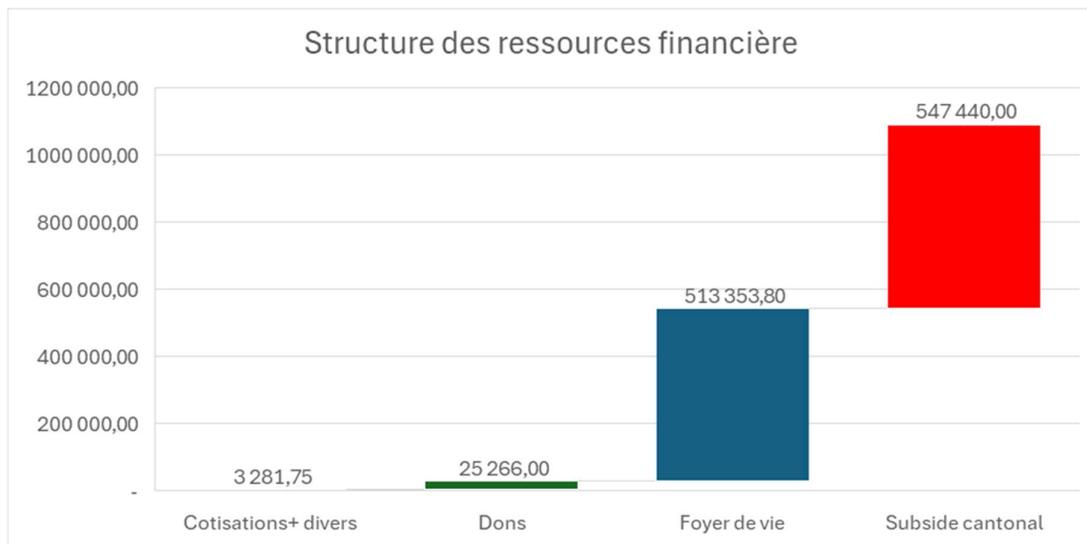
Les dons et cotisations reçus ont totalisé CHF 25'266.00

En septembre 2023, l'Association a soumis sa candidature aux Prix Humanitaire et Social ainsi qu'au Prix Culturel. Lauréate du prix annuel 2023 de la Fondation du 100^e de la BCVS, elle s'est vu décerner cette distinction début 2024 à Sion, accompagnée d'un chèque de CHF 4'000.00.

Cependant, il est à noter que la couverture des charges salariales et d'exploitation n'est possible que grâce au subside de l'action sociale de l'État du Valais, qui s'élève à CHF 474'276.00 2023 et de CHF 547'440.00 en 2024.

Détail de l'utilisation de la subvention

Libellés	CHF	Solde
+ Subventions	547'440.00	547'440.00
- Charges salariales	-773'084.35	-225'644.35
- Autres charges d'exploitations	-259'411.73	-485'056.08
+ Facturations aux familles pour les résidents « Foyer de vie »	513'353.80	28'297.72
Charges de formations	-3'410.00	24'887.72
Charge de l'immeuble, rénovation urgente	-69'664.41	-44'776.69
Solde négatif sans les cotisations + dons + résultats soirée de soutien		-44'776.69



Cotisations+ divers	3 281,75	0,30%
Dons	25 266,00	2,32%
Foyer de vie	513 353,80	47,13%
Subside cantonal	547 440,00	50,25%
	1 089 341,55	100,00%

Source de revenus 2024

Les indemnités maladie & accident

Pour l'année en question, les indemnités reçues en compensation de la perte de gain due à maladie ou accident atteignent un total de CHF 8'036.25. De plus, nous avons extourne la prévision d'un potentiel conflit.

Mise en œuvre 2024.

Dans le cadre de notre engagement envers la professionnalisation de notre structure, nous avons investi dans un outil dédié à la planification des horaires pour nos collaborateurs, dont l'utilisation est actuellement en cours de développement.

Par ailleurs, nous prévoyons l'acquisition de logiciels de gestion avancée pour la facturation ainsi que pour la gestion et le traitement des salaires. Depuis le 1er janvier 2023, nous utilisons un logiciel spécifique à ces fonctions. À ce jour, ce logiciel n'a pas encore été acquis, plusieurs phases de préparation et de mise en place étant encore en cours.

Grâce à ces technologies, nous envisageons d'automatiser le traitement des données d'ici 2027 en intégrant des outils de numérisation avancés, comme annoncé l'année passée.

Infrastructure « immeuble »

Grâce à l'aide d'un parent d'un de nos bénéficiaires, nous avons sollicité un rapport CEC+ (Certificat Énergie Cantonale des bâtiments). Il sera nécessaire de prendre une décision concernant d'éventuels travaux à réaliser ainsi que leur mode de financement à court et moyen terme.

Des travaux de rénovation ont été réalisés durant l'année 2024 :

Travaux salle de bain 1er étage		Travaux Velux		Entretien sanitaire		Total travaux
Memuiserie	5 873,00	Gay Pasetti SA	8 496,65	Ecoulement	1 544,18	
Carrelage	6 800,00			Chaufferie	5 105,78	
Sanitaire	11 844,80					
Total	24 517,80	Total	8 496,65	Total	6 649,96	39 664,41

Tous ces travaux ont été imputés aux frais de rénovation et inscrits dans les comptes d'exploitation de l'Association.

Soirée de soutien

Le 2 mars 2024, l'Association a organisé une soirée de soutien en faveur des résidents afin de leur offrir, pour la première fois, l'opportunité de partir en vacances en bord de mer. Grâce à cet événement, le projet a pu se concrétiser, et les résidents ont séjourné à Rimini du 2 au 7 mars.

Compte de résultat du projet des vacances du 2 septembre au 7 septembre 2024			
Dépenses	CHF	Chiffres d'affaires	CHF
Coût manifestation	- 8 783,24	Participants	10 000,00
Herbergement pension compét	- 5 175,00	Marketing	1 500,00
Frais transport	- 1 300,00	Vente de boissons	2 381,86
Essence, péages autoroute	- 1 800,00	Tombola	2 000,00
Animations divers	- 800,00	Don Tombola HB	2 000,00
		Don	300,00
Ecart	- 323,62		
Total	- 18 181,86		18 181,86



Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à vous, nos précieux partenaires, pour votre soutien continu et votre confiance envers notre association.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou demande de clarification concernant ce rapport d'activité. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir toute information supplémentaire dont vous auriez besoin.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien continus. Nous restons à votre disposition pour toute question ou complément d'information concernant ces comptes annuels.

Fait à Choëx, le 19 mars 2025